Baromètre Salariés

Région Centre-Val de Loire
CONTRATS DE TRAVAIL

2016

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013.
Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et secteur professionnel

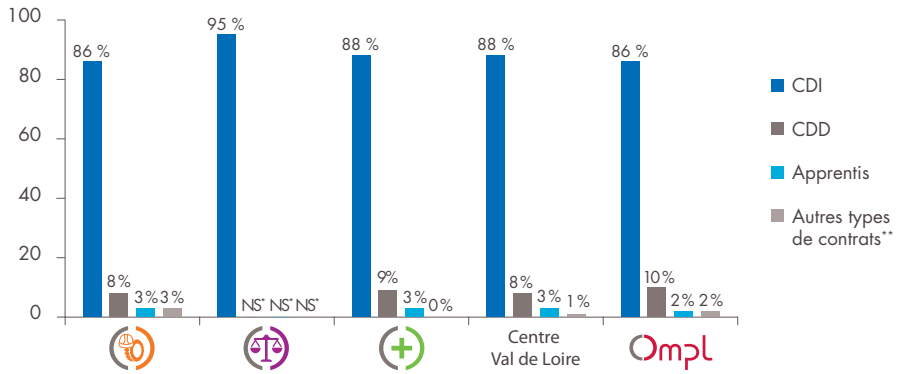

* NS : Non significatif

** Autres types de contrats : stagiaires, contrats aidés…

CDI TRÈS LARGEMENT MAJORITAIRE

Le taux régional moyen de CDI est très élevé (88 %) et celui des CDD faible (8 %). Les taux de la région sont très proches des moyennes nationales.

Cependant des différences selon les secteurs sont observables.

- Le secteur cadre de vie-technique affiche le taux de CDI le plus faible.
- Le secteur juridique se caractérise par un taux de CDI très élevé.
- Le secteur santé affiche des taux proches de la moyenne régionale.

Secteur cadre de vie-technique
- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

Secteur juridique
- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice

Secteur santé
- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr
4, rue du Colonel Driant • 75046 Paris Cedex 01 • ompl@actalians.fr

Ompl Observatoire des métiers dans les professions libérales

10/06/17

TAUX DE CDI ÉLEVÉ DANS TOUTES LES BRANCHES

- Seuls les effectifs régionaux du secteur santé sont suffisants pour être désagrégés pour chaque branche par type de contrat de travail.
- Les branches des cabinets dentaires, des laboratoires de biologie médicale et des cabinets médicaux affichent des taux de CDI supérieurs à la moyenne régionale.
- Les cliniques vétérinaires recrutent plus souvent en CDD
- La pharmacie d'officine utilise plus fréquemment le contrat d'apprentissage notamment pour la formation de ses préparateurs en pharmacie.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et branche professionnelle

Branches professionnelles	CDI	CDD	Apprentissage	Autres[1]
	86 %	8 %	3 %	3 %
	91 %	NS*	0 %	1 %
	NS*	NS*	NS*	NS*
	NS*	NS*	NS*	NS*
	NS*	NS*	NS*	NS*
	95 %	NS*	NS*	NS*
	NS*	NS*	NS*	NS*
	NS*	NS*	NS*	NS*
	NS*	NS*	NS*	NS*
	NS*	NS*	NS*	NS*
	88 %	9 %	3 %	0 %
	90 %	9 %	0 %	1 %
	91 %	9 %	0 %	0 %
	96 %	4 %	0 %	0 %
	83 %	9 %	7 %	1 %
	78 %	20 %	1 %	0 %
Centre-Val de Loire	88 %	8 %	3 %	1 %
Ompl	86 %	10 %	2 %	2 %

* NS : Non significatif

1. Autres = stagiaires, contrats aidés…